

Maître Patrice BIDAULT
Avocat associé au sein de la SELARL JURISBELAIR
Avocat au barreau de Marseille
50, rue Breteuil - 13006 MARSEILLE
Tél. : 04.91.92.10.25 - www.jurisbelair.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Dans un immeuble en copropriété situé à MARSEILLE (13014),
Quartier Le Merlan, traverse du Château Vento
(anciennement Chemin Départemental de Saint-Louis à Saint-Menet),
RESIDENCE LE CAMPUS 2, bâtiment B porte 221,
Figurant au cadastre de ladite commune section 893 E n° 204
pour une contenance de 53 a 32 ca.

LOT N° 214 : UN STUDIO de 18,54 m²
et le balcon **de 5 m²** au 2^{ème} étage du bâtiment B
et les 48/10.000èmes des parties communes générales,

LOT N° 56 : UN EMPLACEMENT DE PARKING
au sous-sol des bâtiments A et B
et les 15/10.000èmes des parties communes générales.

MISE A PRIX : 15.000 EUROS

Visite sur place le Jeudi 1^{er} octobre 2020 de 14 h à 15 h.

L'ADJUDICATION EST FIXEE AU JEUDI 15 OCTOBRE 2020 à 9 h 30
par-devant le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,
Palais de Justice, Salle Borély, place Monthyon,
square du Juge Michel, 13006 MARSEILLE.

DESIGNATION :

Dans un immeuble en copropriété situé à MARSEILLE (13014), Quartier Le Merlan, traverse du Château Vento (anciennement Chemin Départemental de Saint-Louis à Saint-Menet), Résidence Le Campus 2, bâtiment B porte 221,

Figurant au cadastre de ladite commune section 893 E n° 204 pour une contenance de 53 a 32 ca.

LOT N° 214 : Un studio au 2^{ème} étage du bâtiment B et les 48/10.000èmes des parties communes générales,

LOT N° 56 : Un emplacement de parking au sous-sol des bâtiments A et B et les 15/10.000èmes des parties communes générales.

Il est composé de : Une entrée avec porte équipée d'une serrure multipoints, une salle de bains et W.C., un séjour éclairé par une porte-fenêtre à un battant cadre PVC avec balcon. Il y a un placard de rangement sans porte, un coin-cuisine.

Cet appartement a une superficie de 18,54 m² et le balcon de 5 m².

Le syndic de l'immeuble est le Cabinet FONCIA : 1, rue Beauvau, 13001 MARSEILLE.

Ce studio est loué selon bail en date du 26 avril 2017 pour un loyer mensuel de 420 € charges comprises.

PROCEDURE :

La présente vente est poursuivie à LA REQUETE DE :

La société dénommée «**CNP CAUTION**», Société Anonyme au capital de 258.734.553,36 €, immatriculée au RCS de Paris sous le n° 383 024 098, dont le

siège social est sis 4, place Raoul Dautry, 75716 PARIS CEDEX 15, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège,

CREANCIER POURSUIVANT

Ayant pour Avocat constitué **Maître Patrice BIDAULT**, Avocat associé au sein de la **SELARL JURISBELAIR**, postulant près le Tribunal Judiciaire de Marseille, y demeurant 50, rue Breteuil, 13006 MARSEILLE.

Etant précisé que les enchères ne sont recevables que si elles sont portées par un Avocat inscrit au barreau de MARSEILLE muni d'un chèque de banque de 10 % de la mise à prix établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du barreau de MARSEILLE ou d'une caution bancaire de même montant, sans que cette garantie puisse être inférieure à 3.000 €.

Pour de plus amples renseignements consulter le cahier des conditions de vente :

- au cabinet de Maître Patrice BIDAULT, Avocat associé au sein de la SELARL JURISBELAIR, 50, rue Breteuil, 13006 MARSEILLE - Tél. : 04.91.92.10.25 tous les matins sauf le lundi et sur le site du cabinet **www.jurisbelair.com**

- au Greffe du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE, Place Monthyon, square du Juge Michel, 13006 MARSEILLE, au rez-de-chaussée à l'accueil du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Fait à Marseille, le 18 août 2020

Maître P. BIDAULT
Avocat associé de la SELARL JURISBELAIR